

REC

## EN MARS 1997, UN JEUNE SUR NEUF ÉTAIT AU CHÔMAGE

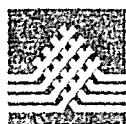
La situation des générations en âge d'entrer en activité s'est considérablement modifiée depuis vingt ans : l'allongement de la formation initiale, l'effet plus diffus du passage des garçons par le service national, le recul de l'inactivité non scolaire pour les filles et l'explosion du chômage ont bouleversé leurs situations, amenant progressivement à réviser la définition même de la tranche d'âge retenue pour les caractériser, ainsi que l'indicateur de chômage à privilégier. En mars 1997, un jeune de 16 à 25 ans sur neuf était au chômage, un sur trois en emploi et un sur deux encore en formation.

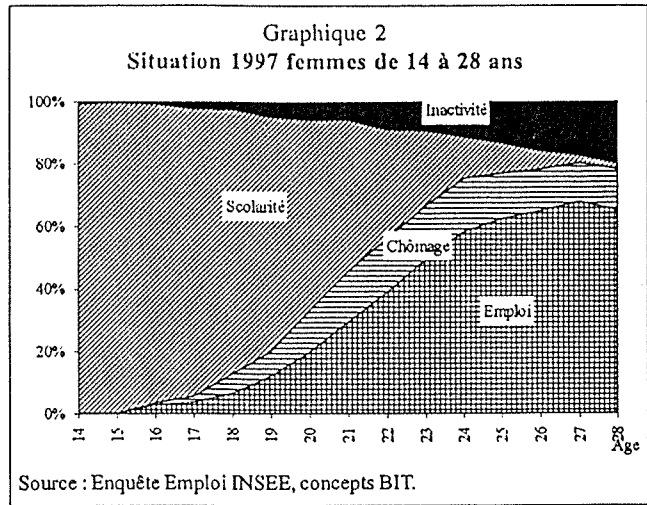
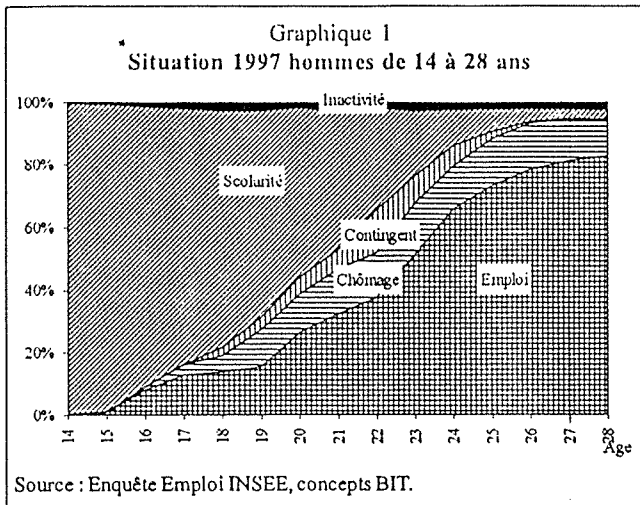
Comparée aux autres pays développés, la situation française en matière de chômage des jeunes est très spécifique : d'un côté, les taux de chômage y sont élevés, mais de l'autre, la part des chômeurs parmi les jeunes est relativement modérée du fait de la faiblesse de leur taux d'activité, liée à l'ampleur de leur taux de scolarité.

Actuellement, la transition entre l'école et l'activité professionnelle s'effectue principalement entre 16 et 25 ans (1) : alors qu'à 15 ans tous les jeunes sont encore scolarisés, à 26 ans on compte en mars 1997 plus de 85 % d'actifs (2) et moins de 5 % d'élèves ou d'étudiants (graphiques 1 et 2). A 19 ans, un jeune sur quatre est actif, et à 21 ans, un sur deux. Puis jusqu'à 24 ans le taux d'activité progresse

(1) - Dans toute cette publication (sauf dans les comparaisons internationales en fin d'études) l'âge est défini en années révolues au 1er janvier, et non en âge atteint au cours de l'année, comme c'est le cas dans l'enquête Emploi de l'INSEE par exemple. Ceci entraîne un décalage d'un an : les 16-25 ans (c'est-à-dire, pour 1997, les personnes nées entre 1971 et 1980) correspondent ainsi aux 17-26 ans au sens de l'enquête Emploi.

(2) - La situation des jeunes est décrite ici selon les critères du Bureau International du Travail, tels qu'ils sont appréhendés par l'enquête Emploi, qui a lieu au mois de mars de chaque année. Les actifs comprennent les actifs occupés, incluant les militaires du contingent, et les chômeurs. Pour être classé comme actif occupé, il suffit d'avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, pendant la semaine précédant l'enquête. En particulier les apprentis, ainsi que les jeunes qui poursuivent leurs études initiales tout en travaillant, sont classés parmi les personnes ayant un emploi.





de 10 points par année. C'est à ces âges, entre 21 et 25 ans, que le chômage touche le plus les jeunes, avec une proportion de 15 % de chômeurs dans la population de cet âge (contre 12 % à 29 ans). De 17 à 20 ans, la part des chômeurs est moins importante car les jeunes sont encore massivement à l'école. Cependant, ceux qui ont terminé leurs études à cet âge sont peu qualifiés et ont peu d'expérience : ils ont donc beaucoup de difficultés à trouver un emploi. C'est donc de 18 à 21 ans que le taux de chômage est le plus élevé, de l'ordre d'un actif sur trois. Pour les jeunes hommes, l'étape obligatoire du service national est effectuée le plus souvent entre 20 et 24 ans. L'inactivité non scolaire des jeunes filles progresse avec l'âge, en même temps que leur taux de scolarité diminue : à 25 ans, environ une sur dix n'est ni active, ni scolaire, à 28 ans deux sur dix.

Tableau 1  
Indicateurs sur les jeunes en 1997 selon la tranche d'âge retenue

En pourcentage

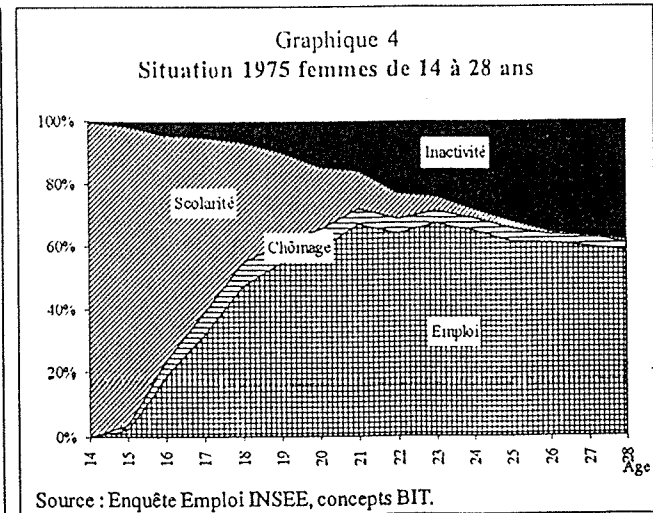
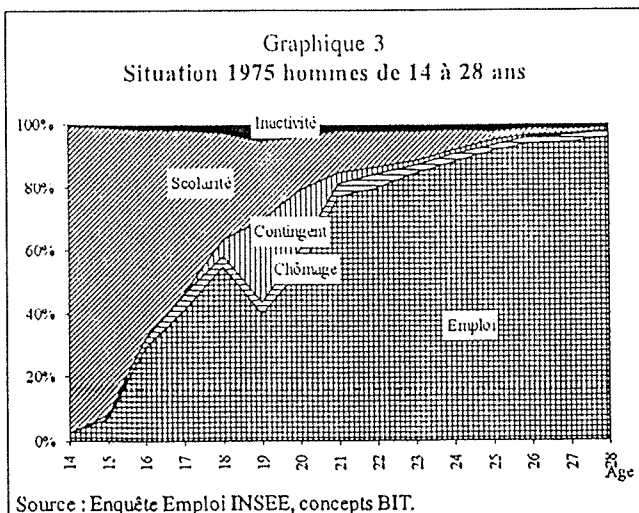
Tranche d'âge	Taux d'activité (y compris contingent)	Taux d'emploi (non compris contingent)	Part de chômage	Taux de chômage	Taux de scolarité	Part du contingent (hommes)	Taux d'inactivité non scolaire (femmes)
14-23 ans	28,0	18,1	7,9	28,1	69,0	4,0	4,2
16-25 ans	45,6	32,0	11,1	24,3	49,9	5,0	6,8
16-20 ans	19,7	12,1	6,3	32,1	77,6	2,3	3,3
21-25 ans	69,9	50,6	15,5	22,2	23,9	7,5	10,0
14-28 ans	48,1	36,4	10,0	20,8	46,7	3,3	8,3

Source : Enquête Emploi INSEE, concepts BIT.

La situation des jeunes était très différente il y a une vingtaine d'années car ils prolongeaient alors beaucoup moins leurs études (graphiques 3 et 4). Ainsi, en 1975, six jeunes hommes sur dix étaient actifs dès 18 ans, alors qu'au même âge, à peine plus de quatre jeunes femmes sur dix étaient encore scolarisées. Le service national inter-

venait plus tôt et de façon plus concentrée sur les garçons de 19 et 20 ans. Le chômage était encore peu répandu, mais l'inactivité féminine concernait près de quatre femmes sur dix à 28 ans, soit deux fois plus qu'actuellement.

Il faut également rappeler qu'au milieu des années soixante-dix, les



générations de jeunes susceptibles d'entrer sur le marché du travail étaient plus nombreuses qu'aujourd'hui. La baisse des naissances observée depuis 1973 se traduit en effet, depuis 1990, par une diminution de l'ensemble : de 1975 à 1990, le nombre de 16-25 ans oscille selon l'enquête Emploi entre 8 300 000 et 8 500 000; en 1997, ils ne sont plus que 7 800 000.

(3) - Rappelons que les 14-23 ans ici correspondent aux 15-24 ans utilisés pour la présentation faite par l'INSEE des résultats de l'enquête Emploi (cf. note 1).

## Comment définir «les jeunes» aujourd'hui ?

Les situations des jeunes évoluant rapidement entre 16 et 25 ans, les indicateurs les concernant, et en particulier ceux relatifs au marché du travail (taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage), sont très sensibles à la définition d'âge retenue (tableau 1). Ainsi pour la tranche d'âge des 14-23 ans (3), on compte en mars 1997, 28 % d'actifs et 8 % de chômeurs, soit un taux de chôma-

ge de 28 %. Mais si l'on considère les 16-25 ans, ce sont près de 46 % des jeunes qui sont actifs, alors que 11 % d'entre eux sont au chômage : la part de chômage est plus élevée que pour les 14-23 ans, mais le taux de chômage est plus faible (moins d'un actif sur quatre est au chômage), car les actifs sont plus nombreux et relativement mieux formés. Si l'on élargit encore la définition en l'étendant aux 14-28 ans, près d'un jeune sur deux est alors actif et un sur dix est au chômage, soit un chômeur pour cinq actifs.

Tableau 2  
Situations des jeunes de 16 à 25 ans

Nombres en milliers, taux et parts en %

	1975			1985			1995			1997		
	16-25 ans	16-20 ans	21-25 ans	16-25 ans	16-20 ans	21-25 ans	16-25 ans	16-20 ans	21-25 ans	16-25 ans	16-20 ans	21-25 ans
<b>Ensemble</b>												
Population totale .....	8 257	4 128	4 129	8 451	4 275	4 177	7 963	3 785	4 177	7 827	3 787	4 040
taux d'activité (y compris contingent) .....	66,3	53,1	79,4	60,4	40,4	80,8	46,5	19,7	70,8	45,6	19,7	69,9
Emploi .....	4 856	1 766	3 090	3 729	985	2 744	2 639	456	2 183	2 504	459	2 045
taux d'emploi (non compris contingent) ..	58,8	42,8	74,8	44,1	23,0	65,7	33,1	12,1	52,3	32,0	12,1	50,6
Chômage .....	368	219	148	1 127	562	565	840	220	620	865	239	626
part de chômage .....	4,5	5,3	3,6	13,3	13,2	13,5	10,6	5,8	14,8	11,1	6,3	15,5
taux de chômage .....	6,7	10,0	4,5	22,1	32,5	16,7	22,7	29,6	21,0	24,3	32,1	22,2
Contingent .....	250	208	42	249	181	68	221	68	153	198	46	152
Élèves et étudiants .....	1 988	1 694	293	2 764	2 372	393	3 908	2 941	967	3 904	2 938	967
taux de scolarité .....	24,1	41,0	7,1	32,7	55,5	9,4	49,1	77,7	23,1	49,9	77,6	23,9
Autres inactifs .....	795	240	555	583	175	408	354	100	254	355	104	251
taux d'inactivité non scolaire .....	9,6	5,8	13,5	6,9	4,1	9,8	4,4	2,6	6,1	4,5	2,8	6,2
<b>Hommes</b>												
Population totale .....	4 184	2 081	2 103	4 246	2 176	2 071	4 018	1 924	2 094	3 939	1 928	2 011
taux d'activité (y compris contingent) .....	73,7	57,8	89,4	66,2	45,2	88,3	50,6	23,6	75,4	50,1	24,1	75,0
Emploi .....	2 682	907	1 775	2 037	552	1 485	1 431	280	1 151	1 356	292	1 063
taux d'emploi (non compris contingent) ..	64,1	43,6	84,4	48,0	8,3	71,7	35,6	14,5	54,9	34,4	15,2	52,9
Chômage .....	152	88	63	526	251	275	383	106	277	422	128	295
part de chômage .....	3,6	4,2	3,0	12,4	11,5	13,3	9,5	5,5	13,2	10,7	6,6	14,7
taux de chômage .....	4,9	7,3	3,4	18,7	25,5	15,1	18,8	23,4	17,5	21,4	27,5	19,5
Contingent .....	250	208	42	249	181	68	220	68	152	195	45	150
Élèves et étudiants .....	984	810	174	1 331	1 128	203	1 889	1 430	459	1 875	1 421	454
taux de scolarité .....	23,5	38,9	8,3	31,3	51,9	9,8	47,0	74,3	21,9	47,6	73,7	22,6
Autres inactifs .....	117	68	49	104	64	40	96	40	56	91	42	49
taux d'inactivité non scolaire .....	2,8	3,3	2,3	2,4	2,9	1,9	2,4	2,1	2,7	2,3	2,2	2,4
<b>Femmes</b>												
Population totale .....	4 073	2 047	2 026	4 205	2 099	2 106	3 944	1 861	2 083	3 888	1 859	2 029
taux d'activité (y compris contingent) .....	58,7	48,4	69,1	54,5	35,5	73,5	42,3	15,6	66,1	41,0	15,0	64,8
Emploi .....	2 174	859	1 315	1 692	433	1 259	1 211	177	1 034	1 149	167	981
taux d'emploi (non compris contingent) ..	53,4	42,0	64,9	40,2	20,6	59,8	30,7	9,5	49,6	29,5	9,0	48,4
Chômage .....	216	131	85	601	312	289	457	114	343	443	111	332
part de chômage .....	5,3	6,4	4,2	14,3	14,8	13,7	11,6	6,1	16,5	11,4	6,0	16,3
taux de chômage .....	9,0	13,2	6,1	26,2	41,9	18,7	27,4	39,2	24,9	27,8	39,8	25,2
Élèves et étudiants .....	1 004	884	120	1 433	1 243	190	2 019	1 511	508	2 030	1 517	513
taux de scolarité .....	24,7	43,2	5,9	34,1	59,2	9,0	51,2	81,2	24,4	52,2	81,6	25,3
Autres inactifs .....	678	172	506	479	111	368	258	59	198	264	62	202
taux d'inactivité non scolaire .....	16,7	8,4	25,0	11,4	5,3	17,5	6,5	3,2	9,5	6,8	3,3	10,0

Source : Enquêtes Emploi INSEE, concepts BIT.

## L'allongement de la scolarité et la baisse de l'activité semblent atteindre leurs limites

Depuis 1975, la hausse des taux de scolarité a été continue (graphique 5). Cette hausse s'est accélérée dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, puis progressivement ralentie à partir du début des années quatre-vingt-dix. Le recul de l'inactivité non scolaire des jeunes filles s'est interrompu depuis 1995, aussi bien pour les 16-20 ans (taux stabilisé un peu au dessus de 3 %), que pour les 21-25 ans (taux de 10 %) (tableau 2).

Conséquence de l'allongement de la scolarité, les taux d'activité des jeunes ont fortement baissé (graphique 6). Pour les jeunes femmes de 21 à 25 ans la baisse n'a commencé qu'à partir de 1986, car auparavant le recul de l'inactivité non scolaire l'emportait sur le développement de la scolarité. Les différences de taux d'activité entre les deux sexes sont de dix points, aussi bien pour les 16-20 ans que pour les 21-25 ans. Mais si l'on ne comptabilisait pas les militaires du contingent et les apprentis parmi les actifs, les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes de 16 à 25 ans seraient alors très proches.

Du fait de cette baisse de l'activité, les indicateurs de chômage présentent des niveaux et des évolutions très différentes, selon que l'on considère le poids du chômage dans l'ensemble de la tranche d'âge (indicateur de part), ou bien l'indicateur usuel du taux de chômage qui se réfère aux seuls actifs (graphiques 7 et 8).

Alors que 6 % de l'ensemble des 16-20 ans et 15 à 16 % des 21-25 ans sont au chômage en mars 1997, les taux de chômage sont bien plus élevés, particulièrement pour les femmes, moins présentes sur le marché du travail, et pour les plus jeunes : quatre actives et près de trois actifs sur dix âgés de 16 à 20 ans, une active sur quatre et un ac-

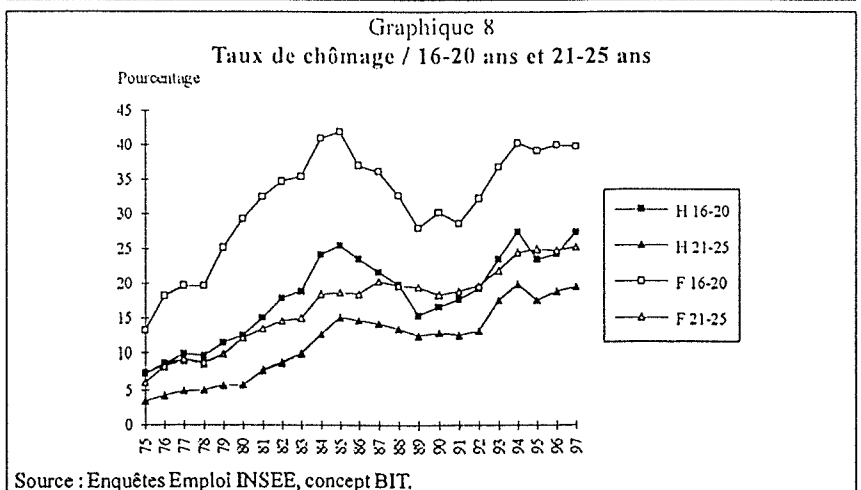
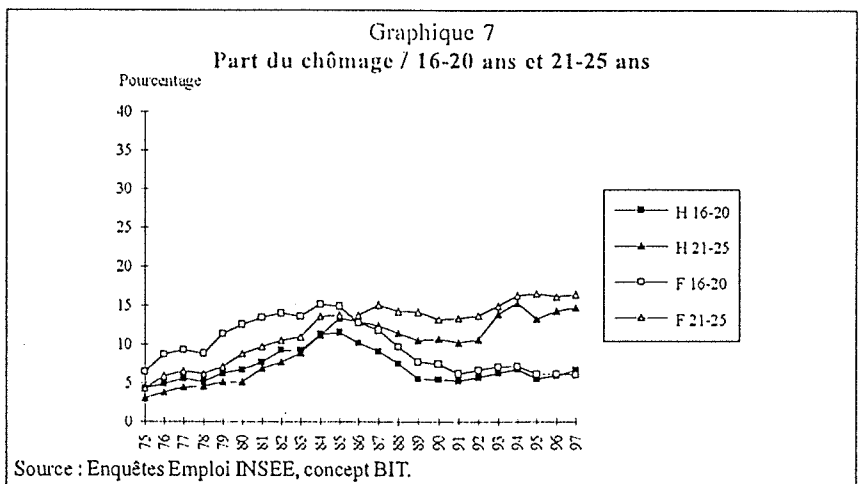
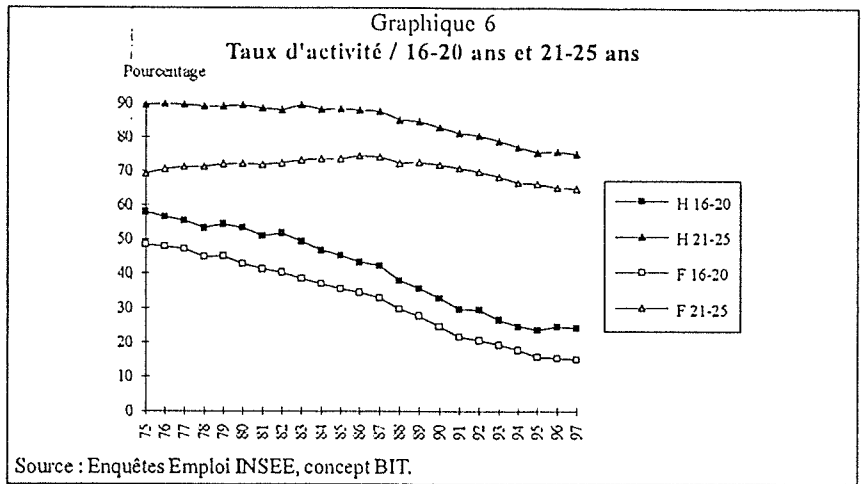
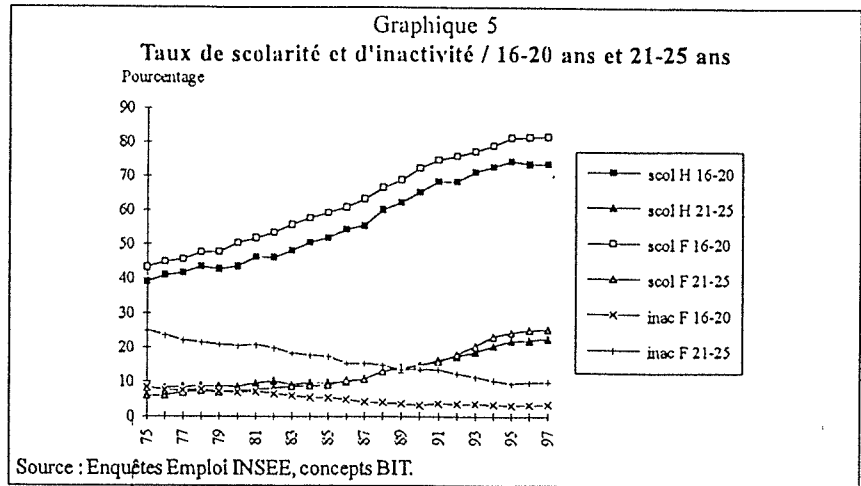


Tableau 3  
Profession\* et diplôme des actifs de 16 à 25 ans

En pourcentage

	1985			1990			1995			1997		
	Total	Emplol	Chômage	Total	Emplol	Chômage	Total	Emplol	Chômage	Total	Emplol	Chômage
Indépendants .....	4,2	4,8	1,0	4,2	4,9	0,6	2,9	3,4	0,7	2,5	3,0	0,7
Cadres supérieurs .....	2,0	2,3	0,5	2,6	3,0	0,9	3,3	3,7	1,4	3,8	4,4	1,5
Professions intermédiaires .....	13,2	14,5	6,6	12,9	14,2	6,2	14,8	16,1	9,9	14,5	16,0	9,0
Employés qualifiés .....		27,0			27,3			26,0			26,3	
Employés non qualifiés .....	} 37,2	9,9	} 38,5	} 39,0	10,4	} 46,3	} 40,4	12,4	} 47,9	} 40,2	12,6	} 44,7
Ouvriers qualifiés .....	18,5	18,2	19,8	19,1	20,1	13,8	18,7	20,0	13,6	18,4	19,4	14,5
Ouvriers non qualifiés .....	24,9	23,2	33,6	22,1	20,2	32,3	20,0	18,3	26,6	20,7	18,3	29,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé ...	8,2	-	35,2	4,3	-	22,3	6,9	-	26,7	9,1	-	31,9
Diplômés du supérieur .....	8,2	9,9	2,7	10,4	11,9	4,0	16,2	18,1	10,8	19,9	22,4	13,4
Bacheliers .....	12,5	13,6	8,7	12,3	13,3	8,3	17,0	18,1	13,6	20,8	21,8	18,2
Cap, Bep, Brevet .....	48,2	49,9	42,8	48,7	50,7	40,5	41,5	43,1	37,1	37,9	38,9	35,4
Non diplômés (et Cep) .....	31,2	26,5	45,7	28,6	24,1	47,2	25,3	20,7	38,6	21,4	16,8	32,9

\* Structure par profession des actifs hors chômeurs n'ayant jamais travaillé, et part de ces chômeurs n'ayant jamais travaillé parmi les actifs ou parmi les chômeurs.

Champ : Actifs BIT hors contingent et hors jeunes en formation initiale (apprentis, étudiants salariés,...).

Source : Enquêtes Emploi INSEE.

tif sur cinq âgés de 21 à 25 ans sont au chômage en mars 1997.

Les évolutions des deux indicateurs sont également divergentes depuis une dizaine d'années. En 1994 comme en 1997, les taux de chômage des 16-20 ans sont proches de ce qu'ils étaient en 1985, point haut du chômage des jeunes pour les années quatre-vingt. Dans le même temps, le pourcentage de jeunes de cette classe d'âge au chômage a baissé de 9 points pour les femmes et de 5 points pour les hommes. Moins favorisés par la hausse de la scolarité, le pourcentage de chômeurs parmi les 21-25 ans a légèrement augmenté depuis 1985 et leur taux de chômage encore plus (+4 points pour les hommes et +6 points pour les femmes). Pour l'ensemble des 16-25 ans, la proportion de jeunes au chômage a diminué de 13,3 % en 1985 à 11,1 % en 1997, alors que le taux de chômage est passé dans le même temps de 22,1 % à 24,3 %. Il convient donc, désormais, dans l'analyse du chômage des jeunes, de porter au moins autant le regard sur le premier indicateur que sur le second.

### Les jeunes entrés en activité avant 25 ans sont relativement moins diplômés et moins qualifiés

L'âge de fin de scolarité, et par conséquent l'âge d'entrée en activité, s'élevant avec le niveau de diplôme, les jeunes de 16 à 25 ans qui sont entrés en activité sont nécessairement peu diplômés : parmi les jeunes actifs il y a par exemple peu de diplômés du supérieur long puisque ceux-ci terminent en moyenne leur formation initiale vers 25 ans, alors que l'on aura environ sept générations de non diplômés susceptibles de travailler. Alors que près de 40 % des sortants de formation initiale sont diplômés du supérieur en 1995, ce n'est le cas que d'environ 20 % des actifs de 16 à 25 ans ayant achevé leur formation initiale (tableau 3) (4).

Peu diplômés et peu expérimentés, ces jeunes occupent des emplois peu qualifiés : en mars 1997, près d'un tiers de ces emplois correspondent à des postes d'employés ou d'ouvriers non qualifiés. Il en était de même en mars 1985. Sur la

même période, la part des emplois supérieurs et intermédiaires a toutefois légèrement progressé, passant de 16,8 % à 20,4 %.

Cette stabilité des emplois peu qualifiés pose cependant problème car, dans le même temps, la part des actifs de 16 à 25 ans ayant terminé leur formation initiale avec au moins le baccalauréat a pratiquement doublé, passant de 20,7 % à 40,7 %, alors que la part des non diplômés reculait de dix points. Ces différences d'évolution entre la structure des professions et la structure des niveaux de formation traduit la dégradation du lien entre formation et emploi à chaque niveau de diplôme dans les premières années d'activité.

(4) - La fin de formation initiale est définie comme le moment où les études sont interrompues pour la première fois pendant plus d'un an (à l'exception des interruptions pour cause de service national ou congé de maternité). L'apprentissage, lorsqu'il est effectué en prolongation directe des études, est considéré comme faisant partie de la formation initiale. Les actifs en cours de formation initiale (apprentis, étudiants salariés,...) représentent environ 10 % des actifs de 16 à 25 ans et ne sont pas pris en compte dans la structure par diplôme et profession.

Le chômage touche relativement peu les professions supérieures et intermédiaires au détriment de la main-d'oeuvre non qualifiée. De façon liée, les chômeurs sont relativement moins diplômés que ceux qui occupent un emploi : ainsi, en 1997, un jeune chômeur sur trois n'a aucun diplôme (ou seulement le certificat d'études), contre un jeune actif occupé sur six. Le poids parmi les chômeurs de ceux qui n'ont jamais travaillé dépend étroitement de la conjoncture de l'emploi : 32 % des chômeurs de 16 à 25 ans n'ont jamais travaillé en 1997, contre 22 % en 1990, mais 35 % en 1985.

En début de carrière, les jeunes salariés de 16 à 25 ans ayant achevé leur formation initiale ont des rémunérations très inférieures à la moyenne : en mars 1997, le salaire médian est pour eux de 5 750F, contre 7 800F pour l'ensemble des salariés, soit un rapport de 74 % (tableau 4). Plus de la moitié des jeunes salariés ont un salaire inférieur à celui correspondant au quart de la distribution des rémunérations de l'ensemble des salariés. Avec le développement des formes particulières d'emploi, l'évolution de ces dernières années a été très défavorable aux plus jeunes. Même en francs courants, le salaire médian des jeunes a stagné. Si l'on prenait en compte les apprentis et les autres jeunes salariés en formation initiale, la situation relative des jeunes serait encore plus défavorable, et ce particulièrement pour les bas salaires.

### Plus d'un emploi de jeune sur trois bénéficie d'une aide de l'État

Les aides à l'emploi se sont multipliées au lendemain du premier choc pétrolier, atteignant un niveau très élevé en 1986-1987, ce qui a provoqué une baisse du chômage des jeunes avant l'embellie de la fin des années 1980. La part des contrats aidés dans l'emploi total a de

nouveau augmenté à partir de 1991. En 1996, elles concernent plus de 36 % des emplois pour les jeunes : 18 % pour l'alternance, 14 % pour les autres formes d'aide à l'emploi marchand et 5 % pour le non marchand (graphique 9).

Alors que l'on comptait environ 200 000 apprentis à la fin des années soixante-dix, comme au début des années quatre-vingt-dix, la formule s'est développée rapidement de 1993 à 1996, avec une croissance d'environ 60 000 en trois ans. Au total la part de l'apprentissage dans l'emploi des jeunes a été multipliée par trois depuis 1975 pour atteindre 12 % en 1996. Elle est encore plus importante pour les plus jeunes.

Les autres formes de contrat en alternance ont été créées à partir de 1977 à l'occasion des pactes pour l'emploi des jeunes, puis relayées par les contrats de qualification et

d'adaptation à partir de 1985. On compte en moyenne chaque année plus de 100 000 jeunes en contrat de qualification depuis 1990 et environ 30 000 en contrat d'adaptation depuis 1993.

Les autres emplois marchands aidés se sont développés de 1977 à 1982 avec les stages pratiques en entreprise et les exonérations à l'embauche. Après avoir reculé très sensiblement de 1983 à 1985, ce type d'emploi s'est développé à nouveau avec la création des SIVP et de nouvelles formes d'exonérations à l'embauche de jeunes, puis à partir de 1991 avec de nouvelles mesures : exonérations pour les jeunes sans qualification (1992 à 1994), APEJ (de 1994 à 1996), exonérations pour l'embauche d'un premier salarié, abattements pour temps partiel.

Les emplois non marchands aidés ne sont apparus qu'au milieu des années 1980, avec les travaux d'uti-

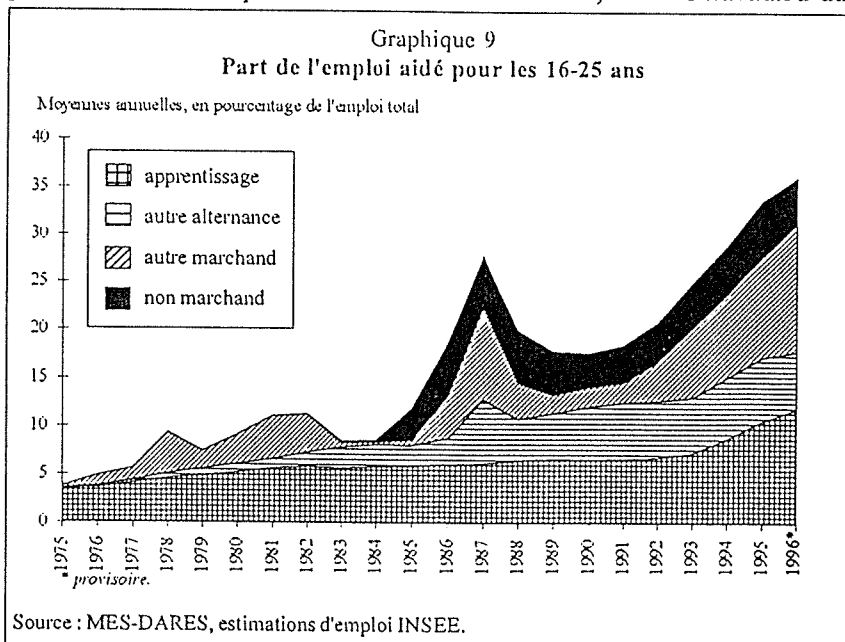


Tableau 4  
Répartition des salaires  
Salaires mensuels nets déclarés\* en francs courants, y compris les primes

		1991	1993	1995	1997
Quart de la distribution des salaires	16-25 ans	4 500	4 700	4 600	4 650
	Ensemble	5 300	5 600	5 650	5 800
Salaire médian	16-25 ans	5 400	5 700	5 650	5 750
	Ensemble	6 950	7 500	7 600	7 800

\* Donc, en moyenne sous-estimés.

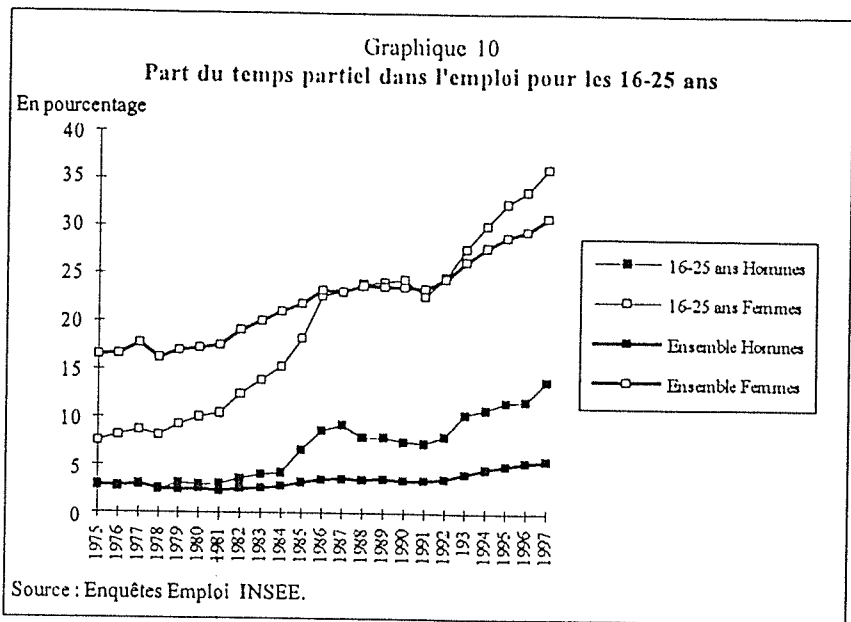
Champ : Salariés hors apprentis et actifs encore en formation initiale, mais y compris salariés en emploi aidé ou en emploi à temps partiel.

Source : Enquêtes Emploi INSEE.

lité collective (près de 200 000 jeunes concernés de 1986 à 1988), puis les contrats emploi-solidarité (environ 130 000 jeunes depuis 1991). Au total les emplois non marchands aidés représentent depuis 1985 une part relativement stable de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans (de 4 à 6 %).

### Un jeune sur quatre travaille à temps partiel, souvent de façon subie

Le travail à temps partiel concerne plus d'un emploi de jeune sur trois chez les femmes et plus d'un sur dix chez les hommes. Il s'est développé beaucoup plus rapidement pour les jeunes que pour l'ensemble des actifs occupés (graphique 10). Concernant à la fin des années soixante-dix moins de 3 % des jeunes hommes qui avaient un emploi, il en représente aujourd'hui près de 15 %. Les jeunes femmes, quant à elles, travaillaient moins à temps partiel que leurs aînées avant 1985; depuis 1991, le développement du temps partiel, important pour toutes, a été encore plus rapide pour les plus jeunes.



Plus fréquent, le temps partiel est aussi plus souvent subi par les jeunes : six jeunes sur dix qui travaillent à temps partiel souhaiteraient travailler davantage, contre quatre sur dix parmi l'ensemble des actifs à temps partiel.

### En France, le taux de chômage des jeunes est parmi les plus élevés...

De 1970 à 1996, le taux d'activité juvénile a fortement décru en France comparativement aux autres

pays de l'OCDE : en 1996, la proportion d'actifs parmi les jeunes de moins de 25 ans atteint ainsi 29 % en France contre 55 % en Allemagne, 65 % aux États-Unis et plus de 70 % au Royaume-Uni (graphique 11). Beaucoup plus qu'ailleurs la notion de taux de chômage y perd donc de plus en plus de sa signification (voir aussi encadré 1).

L'évolution depuis 1970 des taux de chômage des moins de 25 ans montre néanmoins que, partant d'une position favorable, la France a connu une détérioration marquée

#### Encadré 1

### COMPARAISONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE DES JEUNES

Le constat statistique établi ici est bien sûr insuffisant pour apprécier la complexité des situations des différents pays et situer précisément la France par rapport à son environnement.

Il y a tout d'abord des problèmes stricts de mesure : définitions de l'âge (pour la France, l'âge retenu par l'OCDE est celui atteint au cours de l'année) et de la tranche d'âge retenue pour caractériser les «jeunes» (en général 15-24 ans, parfois 16-24 ans, ou même 14-24 ans), définition de l'activité (les concepts nationaux pouvant s'écarter notablement des normes du BIT, en particulier lorsqu'on traite des situations mêlant emploi et formation)...

Mais au-delà de ces problèmes, les participations respectives du système scolaire, du système public de formation et des entreprises à l'insertion des jeunes influent sur la mesure de l'activité et de l'emploi de ces catégories, à un moment où l'alternance devient pour elles la règle, où les frontières s'estompent et où les données globales reflètent autant les formes institutionnelles de l'insertion que des situations objectives vis-à-vis de l'emploi et du chômage. De même, les taux très élevés de chômage des jeunes observés dans certains pays (comme l'Espagne ou l'Italie) sont sans doute à relativiser au regard du poids de l'économie informelle : certaines situations de travail temporaire ou occasionnel relèvent pour une part de l'économie souterraine et alternent de façon difficilement repérable avec des périodes de chômage et d'activité.

Plus généralement, la vulnérabilité des différentes catégories de jeunes, la fréquence du chômage récurrent, la longueur des périodes de chômage sont évidemment essentielles pour expliquer les problèmes d'insertion d'une population qui connaît souvent des situations de chômage répétitif. De même, c'est la concentration du chômage sur certaines zones ou certaines franges de population qui pose les problèmes les plus difficiles, tant au niveau du lien social que pour l'action des pouvoirs publics.

Enfin, les processus d'insertion dépendent des attitudes individuelles vis-à-vis du travail, et des étapes de construction de la vie familiale. Sur ces points également, les cadres de référence varient fortement d'un pays à l'autre, et ne peuvent être négligés.

## L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Selon le dossier (1) diffusé à l'occasion de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail d'octobre 1997, entre 1990 et 1997, l'emploi salarié du privé (au sens le plus large) se serait globalement accru d'environ 600 000 alors que, durant la même période, l'emploi des jeunes de moins de 26 ans aurait diminué de plus de 700 000.

Cette évolution est bien sûr due à la prolongation de la scolarité, mais aussi aux difficultés persistantes que connaissent les jeunes débutants sur le marché du travail, et à l'allongement des périodes d'insertion professionnelle, entre temps de chômage, de formation et d'emploi plus ou moins temporaire.

### La baisse de la place des jeunes a été générale à tous les secteurs, mais particulièrement prononcée pour certains

La baisse de la part des jeunes dans l'emploi, qui passe de 20% en 1990 à 14% en 1997, a touché l'ensemble des 36 secteurs d'activités étudiés, à l'exception de la recherche-développement (privé). Cette diminution dépend assez peu, il est frappant de le constater, de l'évolution de l'emploi propre à chacun des secteurs, mais beaucoup plus de leurs pratiques de gestion de la main-d'oeuvre : des créations nettes d'emploi de 6% en sept ans dans les transports et dans la pharmacie par exemple, n'ont pas empêché l'emploi des jeunes d'y diminuer de plus de 20%.

La baisse de la part des jeunes a été le plus souvent accompagnée d'un accroissement de celle des salariés âgés de plus de 50 ans, mais dans certains secteurs (industrie agro-alimentaire, habillement-cuir, commerce de détail, agriculture), la part des salariés âgés a également baissé, traduisant une concentration dans la pyramide des âges sur les tranches intermédiaires.

Si la hiérarchie des secteurs par rapport à l'emploi des jeunes a globalement peu changé en sept ans, les évolutions sont pour certains d'entre eux extrêmement préoccupantes : les effectifs âgés de moins de 26 ans ont ainsi diminué entre 1990 et 1997 de plus de 50 % dans le textile, le cuir-habillement, la métallurgie, les industries électriques et électroniques, secteurs dont l'emploi a fortement chuté, mais aussi d'environ 45 % dans la chimie et les activités financières, où les pertes d'emploi n'ont pas dépassé 5 %, et de plus de 40 % dans le commerce de gros, où les effectifs ont été stables.

### Quatre groupes de secteurs peuvent aujourd'hui être distingués avec des situations et des problèmes très différents

Les secteurs qui emploient la plus forte proportion de jeunes, aujourd'hui comme il y a sept ans, ont un turn-over intensif, fondé sur un recours important aux contrats à durée limitée, et proposent le plus souvent des postes peu qualifiés. Il s'agit principalement des hôtels-café-restaurants, du commerce de détail, du commerce et de la réparation automobile, des industries agro-alimentaires et des services personnels et domestiques. Leurs problèmes tiennent donc principalement à la qualité des emplois qui y sont offerts, en termes de stabilité, de qualification, et d'attractivité pour les jeunes qui y passent sans forcément désirer y demeurer.

Un deuxième groupe est constitué de secteurs de services du privé en fort développement, qui emploient une proportion moyenne de jeunes, mais souvent sur des postes qualifiés. Il s'agit par exemple des activités récréatives, sportives et culturelles, de la santé et de l'action sociale, ou des activités associatives. Ces secteurs ont des potentialités de développement important, et leur problème consiste à la fois à accueillir davantage de jeunes, et à stabiliser les emplois qui leurs sont offerts, car ils recourent comme les précédents massivement au temps partiel, et aux contrats à durée limitée (mais avec un turn-over globalement voisin de la moyenne).

Un troisième groupe de secteurs, dit «en décalage», a des problèmes plus spécifiques. Certaines industries (biens de consommation, bois et papier) recourent davantage aux jeunes que les autres secteurs industriels, tandis qu'au contraire le commerce de gros, les activités de conseil-assistance et les transports ont, par rapport au secteur des services, des proportions de jeunes particulièrement faibles, avec, dans chaque cas, des problèmes de qualification différents.

Le dernier groupe, enfin, est composé de secteurs à la main-d'oeuvre à la fois ancienne et vieillissante. Offrant en général des emplois à durée indéterminée et à temps plein, la proportion de jeunes y est particulièrement faible (inférieure à 9 ou 10 %), voire extrêmement réduite comme dans l'énergie et les carburants, où elle avoisine 5%. Il s'agit principalement de secteurs industriels, appartenant aux industries des biens intermédiaires et des biens d'équipement, mais également à des activités comme l'immobilier et les activités financières. Ces secteurs ont un problème de pyramide des âges très prononcé : recrutant peu, ils ont tendance à laisser vieillir leurs salariés, sans remplacer tous ceux qui partent à la retraite. Certains font cependant appel à une main-d'oeuvre jeune, mais principalement par le biais du travail intérimaire : c'est notamment le cas de l'automobile (l'emploi jeune y représente 9 % du total lorsqu'on inclut le travail temporaire), mais aussi de la chimie et de la métallurgie : un problème de consolidation de ces emplois se pose donc également à eux.

### Le besoin d'une approche spécifique par branche

Les politiques publiques mises en oeuvre depuis une quinzaine d'années par l'État et les partenaires sociaux, et centrées sur les aides à l'embauche et à la formation, n'ont donc pu empêcher la dégradation de la situation relative des jeunes par rapport à l'emploi, ni répondre aux problèmes de gestion de la main-d'oeuvre spécifiques aux différents secteurs d'activité.

Alors que leur part dans l'emploi a continué à diminuer, les jeunes représentent en effet une part toujours élevée des embauches (54 % dans les établissements de 10 salariés et plus), mais près de 4 sur 5 d'entre elles se font à durée déterminée et donnent lieu à un turn-over important. De même, le recours aux contrats en alternance s'est parfois développé dans des secteurs où l'emploi des jeunes était globalement en régression.

Au vu du constat précédent, il apparaît que la situation de chacune des branches appelle un examen et des solutions spécifiques, portant sur l'ensemble de ses problèmes d'emploi, de pyramide des âges, de formes de mobilisation de la main-d'oeuvre juvénile et d'évolution des qualifications.

(1) - Dossier à paraître début 1998 dans la série des Dossiers de la DARES (cf. bibliographie).



de sa situation, qui la place en 1996 parmi les pays développés connaissant les taux les plus élevés : elle n'est dépassée que par l'Italie et l'Espagne (graphique 12). Ceci reste vrai lorsque l'on juge de la situation relative des taux de chômage des jeunes actifs par rapport à ceux de l'ensemble des actifs.

### ...mais la proportion de jeunes au chômage est relativement faible

Par contre, si l'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à l'ensemble de la population jeune, il apparaît que la situation française s'est certes détériorée depuis les années 1970 mais que, en 1996, les jeunes de moins de 25 ans sont moins touchés par le chômage que leurs homologues américains et britanniques (graphique 13). Le résultat est encore plus net si l'on raisonne en termes d'écart de proportions de chômage entre jeunes et ensemble.

Ainsi, dans un classement des 17 pays étudiés (Canada, États-Unis, Japon et pays de l'Union Européenne sauf le Luxembourg) selon les différents indicateurs de chômage, la France se situe en 1996 :

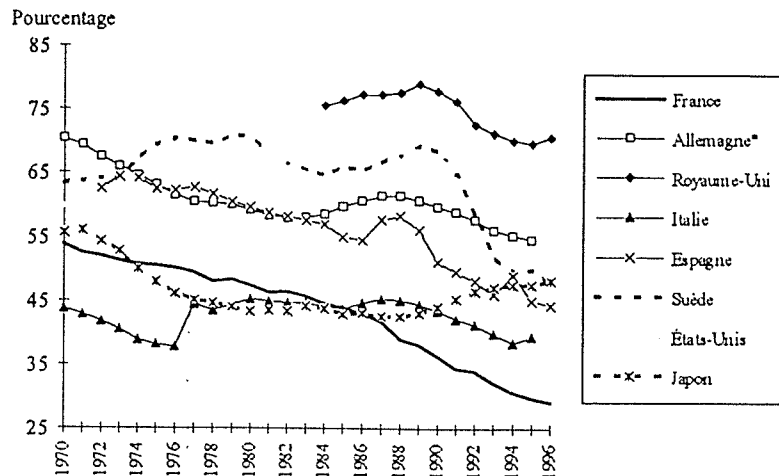
- 14<sup>ème</sup> à l'aune du taux de chômage des jeunes;
- 7<sup>ème</sup> si l'on se réfère à la part du chômage des jeunes;
- 3<sup>ème</sup> (derrière l'Allemagne et la Finlande) pour ce qui est de l'écart (5) entre la part des chômeurs parmi les jeunes de moins de 25 ans et la part des chômeurs dans l'ensemble de la population.

Comme on l'avait constaté au début des années 1990 (6), il apparaît

(5) - Que l'on choisisse l'écart absolu (c'est-à-dire  $P_j - P_e$ ), l'écart relatif (c'est-à-dire  $P_j / P_e$ ) ou l'écart logistique (c'est-à-dire  $[P_j (1 - P_e) / (1 - P_j) P_e]$ ), le classement de la France reste le même.

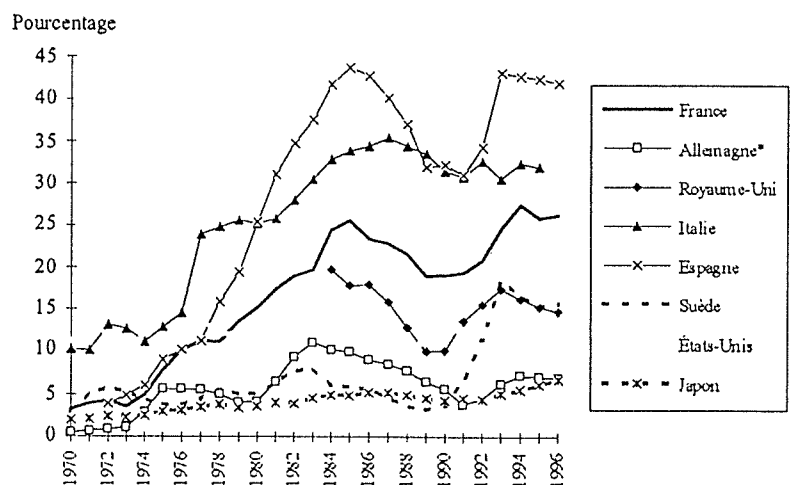
(6) - Voir «Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française», par ELBAUM M. et MARCHAND O.

Graphique 11  
Taux d'activité des 15-24 ans



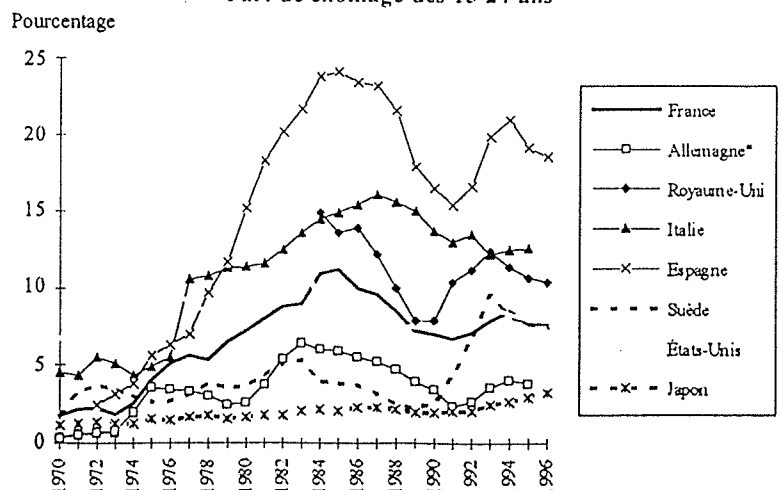
\* Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée à partir de 1991.  
Source : OCDE.

Graphique 12  
Taux de chômage des 15-24 ans



\* Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée à partir de 1991.  
Source : OCDE.

Graphique 13  
Part de chômage des 15-24 ans



\* Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée à partir de 1991.  
Source : OCDE.

donc bien que la spécificité française en matière de chômage des jeunes, si souvent dénoncée, doit être relativisée et obligatoirement reliée à la faiblesse de leur taux d'activité, a fortiori de leur taux d'emploi. Le problème du chômage des jeunes en France a été progressivement déplacé vers celui de la formation initiale ou de la formation en alternance. Mais, à la diffé-

rence de pays comme l'Allemagne, ce ne sont pas les entreprises qui y prennent véritablement en charge l'entrée des jeunes dans la vie active mais le système public de formation. Au contraire, le problème de la mobilisation par le secteur productif de la main-d'oeuvre jeune se pose toujours en France avec acuité : de 1990 à 1997 la part des jeunes dans l'emploi a diminué en

moyenne de 20 % à 14 %, et ceci est vrai aussi bien parmi les secteurs créateurs d'emploi que parmi ceux qui en ont supprimé (cf. encadré 2).

Olivier MARCHAND  
et Claude MINNI  
(DARES).

## BIBLIOGRAPHIE

BALAN D., MINNI C. (1996), «Les jeunes en mars 1995 : amélioration conjoncturelle sur le marché du travail», *Insee-Première*, n° 452, mai.

*BILAN FORMATION EMPLOI*, Cahiers de Synthèses, INSEE, à paraître.

CONCIALDI P., PONTHEUX S. (1997), «Les bas salaires en France : quels changements depuis 15 ans ?», *Premières Synthèses*, 97.11-n° 48.1, DARES, novembre.

DUCATEZ S., MINNI C., POULET P. (1996), «Après le baccalauréat, quelles études, quels emplois ? », *Note d'information*, 96.05, DEP.

ELBAUM M., MARCHAND O. (1993), «Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française», *Premières Synthèses*, n° 34, DARES, octobre.

FONDEUR Y., «Insertion professionnelle des jeunes et cycle économique», IRES.

INSEE (1995), « Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales », *Économie et Statistique*, n° 283-284.

INSEE (1997), «Les trajectoires des jeunes : distances et dépendances entre générations», *Économie et Statistique*, n° 304-305.

LE MINEZ S., à paraître début 1998, «L'évolution de l'emploi dans les secteurs d'activité», Les Dossiers de la Dares, La Documentation Française.

MERON M., MINNI C. (1996), «L'emploi des jeunes : plus tardif et plus instable qu'il y a vingt ans», *Données sociales*, INSEE.

POULET P. (1997), «Repères sur l'emploi des jeunes », *Note d'information*, 97.09, DEP.

**PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES** sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 685 F - Autres pays : 700 F. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.